



PERMIS A1

Le permis A1 permet de conduire une moto légère ou un 3 roues à moteur d'une puissance de 15 kW maximum.

Prérequis :

- L'âge minimum requis pour le passage de l'examen est de 16 ans.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Être titulaire de l'ASSR2 ou l'ASR.
- Le minimum légal d'heures de conduite obligatoires est de 20 heures.
- Passer l'épreuve théorique du code de la route si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. ÉVALUATION

La première étape est une évaluation de conduite. Elle permettra de déterminer le nombre d'heures conseillées et d'établir le coût de la formation.

II. LA PHASE THÉORIQUE

La formation théorique appelée généralement formation au code de la route, est axée sur l'apprentissage des règles de conduite et des bons comportements en matière de sécurité routière.

Elle comprend des cours théoriques collectifs portant sur différents thèmes :

- Circulation routière
- Conducteur
- La route
- Autres Usagers
- Divers
- Prendre/quitter le véhicule
- Equipements et mécanique
- Sécurité passager/véhicule
- Environnement
- Premiers secours

Nous pourrions être amenés selon les difficultés de l'élève à aborder plus en détails certains thèmes (signalisation, priorité, réglementation, feux...)

Et dans le cadre du permis moto d'aborder l'importance de l'équipement ainsi que des problématiques liés à la conduite d'un 2 roues.



Elle comprend également des entraînements à l'épreuve du code de la route ainsi que des corrections de ceux-ci.

Tous les cours et corrections sont dispensés par un enseignant diplômé.

L'élève pourra également consulter son livre du code de la route fourni à l'inscription et a également un accès individuel au code en ligne.

III. LA PHASE PRATIQUE

Le programme suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

La formation se décline en 4 compétences :

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

Voici le détail des compétences avec les sous-compétences associées :

MAÎTRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPRÉHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Rechercher la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maîtriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maîtriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maîtriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maîtriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	



IV. METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Piste privée
- Fiches de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

V. EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE REUSSITE

- Satisfaire à un examen blanc du permis de conduire
- Un questionnaire est utilisé afin de mesurer la satisfaction globale des élèves notamment sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... et également de pouvoir améliorer la formation

VI. SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.